

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 2017-2018

ALCOOLISME: PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT - Eligible DPC

PUBLIC : Professionnels de santé

PREREQUIS : Professionnels de santé

CETTE FORMATION EST ORGANISÉE DANS LE CADRE DU DPC : Elle répond à l'orientation nationale n°12 : Repérage précoce et intervention brève des conduites addictives

DURÉE : 2 jours - 14 heures

DATE : 31/05/2018 – 01/06/2018

HORAIRES : 9H30 – 17H30

LIEU : FNH-VIH et autres pathologies
18 Rue Bernard Dimey 75018

PRIX : Les frais d'inscription sont de 450 euros (650 euros pour les non adhérents), comprenant les frais du formateur et de restauration pour les deux journées.

FORMATEUR : AFAR

OBJECTIFS GLOBAUX:

- Mieux connaître les représentations de l'alcool pour mieux informer
- Reconnaître les différents diagnostics en alcoologie
- Approfondir les connaissances sur les bases neurobiologiques de l'alcoolisme
- Connaître les moyens thérapeutiques et savoir adapter les réponses en fonction du moment évolutif
- Connaître et savoir utiliser les différents réseaux de soins

OBJECTIFS OPERATIONNELS:

- Mieux appréhender le soin relationnel avec un patient ayant une problématique de dépendance alcoolique
- Travailler la relation du soignant face au patient alcoolo-dépendant : contre attitudes, accompagnement du déni, savoir aborder le problème de l'alcool avec le patient
- Avoir une démarche professionnelle dans la prise en charge de ces patients
- Concevoir un projet fondé sur un partenariat professionnels/patient/famille/réseau

Le programme est constitué :

- D'une évaluation des connaissances sous la forme d'un QCM qui sera accessible à chaque stagiaire sur le site Internet de l'AFAR.
- De 3 sessions présentielles de 3h00 permettant l'acquisition de nouvelles connaissances ou le perfectionnement des compétences. Le programme de ces sessions est détaillé plus loin. Le transfert de connaissance reposera sur des échanges interactifs du groupe avec le formateur.
- À l'issue de ces sessions présentielles cognitives : une réévaluation des connaissances sera effectuée.

JOUR 1

MATIN : Objectif de la matinée : Avoir une démarche professionnelle dans la prise en charge de ces patients

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- Du contexte et des objectifs spécifiques de la formation.
- Des méthodes pédagogiques : alternance d'apports théoriques, cliniques et pratiques en privilégiant les mises en situations personnelles des stagiaires.
- De l'intervenant : profession et expériences professionnelles cliniques et pédagogiques.
- Des supports pédagogiques téléchargeables sur le site de l'Afar (les codes d'accès se trouvent sur la liste des participants)
- Du dispositif DPC : approches cognitives, APP et un QCM d'évaluation des connaissances avant et après la formation est accessible à chaque stagiaire grâce à un numéro de code personnel sur le site de l'AFAR.

Tour de table : Présentation de l'identité, de la fonction et du vécu (situations rencontrées) de chacun.

1. C'EST QUOI LA DÉPENDANCE ALCOOLIQUE ?

- Définitions : notion actuelle d'addiction.
- Les différences entre les notions d'addiction, dépendance, assuétude, accoutumance, tolérance
- Les critères diagnostiques de la dépendance alcoolique
- Les différents modes d'alcoolisation et leurs signes cliniques.
- Les différents statuts du buveur : occasionnel, à risque et dépendant.
- Les aspects psychopathologiques associés à l'alcoolisme: anxiété, états dépressifs et troubles du comportement.

2. LES EFFETS DE L'ALCOOL DANS LE CORPS

- Circuit de l'alcool dans le corps.
- Quelques notions de métabolisme.
- Les effets organiques de l'alcool : rappel sur les principales pathologies.
- Les effets psychotropes de l'alcool.

APRÈS-MIDI : Objectif de l'après-midi : Concevoir un projet fondé sur un partenariat professionnels/patient/famille/réseau

3. LES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ALCOOLO-DÉPENDANT

Les difficultés liées au refus de soin :

- Quelles postures et quelles réponses apporter ?

Le sevrage:

- Conduite à tenir lors des entretiens
- Les contrats de soins

18 Rue Bernard Dimey – 75018 Paris – Tél : 01.48.05.55.54 – Fax : 01.44.85.03.39 - secretariat@fnh-vih.org

Siret 43776264400031 - Code APE / NAF 8790 B -

Organisme de formation « déclaration d'activité sous le numéro 11 75 49764 75 »

- Les médicaments
- La durée de cette phase

La préparation de la phase de consolidation:

- L'argumentaire pour convaincre
- L'entretien

La postcure et le déroulement de la prise en charge:

Préparation de la sortie (avec le patient, l'entourage, le réseau):

- Le travail en réseau : les partenaires et la coordination
- Les ateliers
- Les groupes d'entraide
- L'accompagnement dans la durée

4. LES ORGANISMES NATIONAUX DE COORDINATION

- La Mission interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Dépendances (MILDT)
- L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).
- L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).
- Le Centre d'Information et de Ressources sur la drogue et les dépendances (CIRDD)
- Le centre d'accueil et d'accompagnement de réduction des risques des usagers de la drogue (CAARUD)

5. LES CENTRES DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

- Le regroupement des Centres Spécialisés de Soins aux Toxicomanes (CSST) et des Centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA).
- Les missions : accueil, information, évaluation médicale, psychologique et sociale, orientation des personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance ainsi que leur entourage.
- Les centres médico-sociaux qui peuvent initier des sevrages, les accompagner en milieu hospitalier et prescrire les traitements médicamenteux nécessaires comme la substitution.

6. LE DISPOSITIF SPÉCIALISÉ EN ALCOOLOGIE

- Les centres de postcure en alcoologie.
- Les consultations d'alcoologie.
- Les comités départementaux de prévention de l'alcoolisme (CDPA).

7. LE GROUPE D'ENTRAIDE ANONYME

- Les principes et la description du fonctionnement des Alcooliques Anonymes.
- Le programme en 12 étapes.
- Les intérêts et les limites.
- Un outil complémentaire à l'action des professionnels.

→ SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

JOUR 2

MATIN : Objectif de la matinée : Travailler la relation du soignant face au patient alcoolo-dépendant: contre attitudes, accompagnement du déni, savoir aborder le problème de l'alcool avec le patient.

1. DÉVELOPPER LA MOTIVATION : LA MOTIVATION COMME FACTEUR DE PÉRENNITÉ DE LA RELATION

- Le "style thérapeutique" du professionnel de santé, la façon de poser les questions, aborder le problème de l'alcool
- Le choix de la technique à adapter au degré d'adhésion du patient.
- La typologie des patients selon leurs attitudes à l'égard de leur addiction :
- La dénégaration de la consommation d'alcool.
- La prise de conscience que quelque chose ne va pas mais sans désir de changer
- L'entretien motivationnel
- L'écoute active
- La participation aux groupes de parole
- Les autres techniques de motivation
- L'intégration des stades et des processus de changement

2. LE RÔLE DU SOIGNANT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT ALCOOLODEPENDANT

- Amener le patient à être acteur de ses soins
- Donner du sens à la visite à domicile dans la prise en charge
- Prendre en compte la notion de groupe dans la prise en charge en hôpital de jour

Évaluation des connaissances (QCM) sur la partie "acquisition de connaissances/compétences à renseigner en ligne sur le site internet de l'Afar à l'issue de cette journée et dans les 7 jours suivants la fin de la formation.

Une étoile de progression objective et individuelle portant sur la progression de professionnels en fonction des objectifs du stage sera automatiquement établie à la suite des réponses à ce deuxième QCM.

CONTENU DE L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLE ET SUIVI DES ACTIONS D'AMÉLIORATIONS DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

Au regard du sujet abordé, la méthodologie proposée est celle des Audit clinique selon une méthodologie HAS.

L'audit clinique est une méthode d'évaluation des pratiques qui mesure les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée à partir de critères d'évaluation.

Chaque stagiaire recevra une grille d'analyse un mois avant la formation qui lui permettra d'analyser la prise en charge de 5 situations de son choix d'enfant ou d'adolescent, grille d'analyse qui devra être rendue au formateur lors de la session d'analyse des pratiques. Les résultats de ces grilles seront discutés en présentiels durant le temps d'analyse des pratiques et permettront la définition des actions d'améliorations. L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée selon les mêmes indicateurs en utilisant la même grille dans le mois qui suit la formation

18 Rue Bernard Dimey – 75018 Paris – Tél : 01.48.05.55.54 – Fax : 01.44.85.03.39 - secretariat@fnh-vih.org

Siret 43776264400031 - Code APE / NAF 8790 B -

Organisme de formation « déclaration d'activité sous le numéro 11 75 49764 75 »

APRÈS-MIDI : Objectif de l'après-midi : Mieux appréhender le soin relationnel avec un patient ayant une problématique de dépendance alcoolique

3. LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

L'accueil du patient :

- Notion d'accueil sans condition
- Respect des règles institutionnelles
- Élaboration de la demande

Aborder la consommation d'alcool avec un patient:

- Informer sans culpabiliser
- Proposer un abord non moralisateur
- Importance de l'écoute

Le contrat thérapeutique

- Alliance thérapeutique : un engagement réciproque
- La position du soignant
- La position du soigné

Le vécu du patient

- La gestion du temps : ruptures, limites, transgressions : fonctions thérapeutiques et vecteurs de la relation
- Recherche de l'état de défoncé et tentative d'automédication
- Les syndromes de sevrage et les traitements de substitution

→ SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE ET BILAN DE LA FORMATION

CONFIDENTIALITÉ

Le formateur s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les journées consécutives favorisent la dynamique de groupe et l'implication des participants (formation-mises en situation).
- La taille du groupe permet de privilégier la participation des stagiaires.
- Les méthodes associent :
 - Une activité d'acquisition/perfectionnement des connaissances/compétences : Formation présentielle en groupe : exposés théoriques et des apports didactiques en alternance avec les temps d'échanges.
 - Une activité d'analyse des pratiques professionnelles : Des revues de dossiers et analyse de cas : analyses des situations réelles apportées par les participants.
 - Des mises en situations professionnelles (simulations).
 - Des séances de débriefing sur le vécu, les attitudes et les contre attitudes.
 - Des discussions interactives et des échanges sous la conduite de l'intervenant à partir des pratiques des participants.
 - Des transferts d'expérience des intervenants à partir de leurs pratiques dans d'autres lieux.
 - Le dispositif spécifique pour les professionnels paramédicaux : formation professionnelle tout au long de la vie.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique à chacun des participants.

Il comporte :

- Un badge de table.
- La liste des participants et des intervenants.
- Les plans de chaque journée d'intervention.
- Une liste de références bibliographiques.
- Le lien pour télécharger les fiches pédagogiques sur le site internet du formateur. Ces supports sont destinés à enrichir la formation en présentiel. Ils sont disponibles pour une durée de 2 mois à partir du début de la formation et une fois téléchargés sont à la disposition des professionnels en format PDF.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour apprécier le degré de satisfaction des participants et l'adéquation des connaissances acquises aux objectifs de la formation :

- Une feuille d'évaluation individuelle à chaud est remplie par chaque participant.
- Un bilan de stage oral est effectué sur place, à la fin de la dernière journée de stage, si possible en présence d'un responsable et si l'établissement le souhaite.
- Un formulaire d'évaluation du stage par l'établissement est adressé à la formation continue pour recueillir son avis et son degré de satisfaction.

- Modalités d'évaluation spécifiques :
 - Une évaluation des connaissances sous la forme d'un QCM en ligne auquel chaque stagiaire doit répondre avant le début de la formation. Une réévaluation des connaissances sera effectuée en ligne sur la base du même QCM à la fin de la formation. La mesure de l'écart entre le QCM «AVANT» et le QCM «APRÈS» est un indicateur de progression obtenue au cours de formation.
 - Une étoile de progression objective et individuelle sera automatiquement établie en ligne pour chaque participant à la suite des réponses aux QCM d'évaluation des connaissances.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Le matériel de diffusion des supports (vidéo projecteur).
- Tableau , paper-board .

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Article L122-4

Créé par Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

18 Rue Bernard Dimey – 75018 Paris – Tél : 01.48.05.55.54 – Fax : 01.44.85.03.39 - secretariat@fnh-vih.org
Siret 43776264400031 - Code APE / NAF 8790 B -
Organisme de formation « déclaration d'activité sous le numéro 11 75 49764 75 »